



**ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES  
DU LAC SEPT-ÎLES INC.**  
3309, Chemin du lac Sept-Iles  
Saint-Raymond, Q.C. G3L 2S3

## **PROCÈS VERBAL**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2017  
tenue dimanche le 13 août 2017  
au Club nautique du Lac Sept-Îles

### **VERSION PRÉLIMINAIRE**

#### **1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Mme Claire Lessard, présidente de l'APLSI, confirme que le quorum de 25 membres est atteint et largement dépassé. Elle déclare l'assemblée ouverte à 9H40.

#### **2.- NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Marcel Paré, appuyé de Jacques Proulx, propose que Claire Lessard agisse comme présidente d'assemblée et André Martin comme secrétaire d'assemblée. **Résolu à l'unanimité.**

#### **3.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Pierre Charbonneau, appuyé de Georges-Émile Paradis, propose l'adoption de l'ordre du jour proposé. **Résolu à l'unanimité.**

#### **4.- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 AOÛT 2016**

Marcel Goulet propose, appuyé de Serge Thibeault, que le procès-verbal de l'assemblée générale du 7 août 2016, tel que reproduit dans l'Alouette, soit adopté sans correction. **Résolu à l'unanimité.**

#### **5.- RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION**

##### **5.1- Rapport de la présidente**

D'entrée de jeu, la présidente Claire Lessard, mentionne une innovation visant la transparence qui facilitera aussi la tenue de l'Assemblée générale. En effet, les documents qui seront discutés, en particulier le rapport du Bureau de direction et les États financiers, ont été rendus disponibles sur le site Internet de l'APLSI il y a quelque

temps de sorte que les membres ont pu en prendre connaissance avant l'Assemblée. Cette nouvelle façon de faire vise à favoriser une information complète et une présentation plus succincte en cours d'assemblée. De plus, le rapport du Bureau de direction, accessible sur le site Internet, comprend un résumé des discussions de chacune des réunions tenues par le Bureau de direction au cours de la dernière année.

Claire Lessard tient d'abord à souligner le magnifique travail réalisé, encore cette année, par les membres du Bureau de direction. Ces derniers se sont impliqués dans tous les dossiers qui font une différence dans la vie des membres de l'Association. Leur participation à différents comités, aux multiples activités tant sociales qu'en lien avec des problématiques particulières, place le lac Sept-Îles dans une catégorie à part et ce, dans plusieurs domaines. Ils ont fait preuve d'autonomie et d'initiative tout comme nos précieux bénévoles. À tous ceux qui n'hésitent pas à lever la main lorsque le besoin se fait sentir, Claire Lessard exprime un énorme merci. Grâce à ces bénévoles, tout devient possible. Merci infiniment.

Un premier dossier qui a fait l'objet de l'attention du Bureau de direction concerne **le développement domiciliaire dans la Baie Vachon** en regard des relations entre la Ville de Saint-Raymond et l'APLSI. On se souvient que, dans un premier temps, l'APLSI s'était opposée à ce projet. S'en est suivi un climat de tension avec les autorités municipales. La dernière année a donc été amorcée avec l'intention du Bureau de direction d'effectuer un rapprochement avec la Ville de Saint-Raymond de manière à favoriser les échanges constructifs dans l'intérêt et le respect de l'ensemble des parties impliquées.

Dans cette optique, une réunion de travail regroupant le comité exécutif de l'APLSI, le maire et les membres du conseil municipal s'est tenue le 15 août 2016 soit 8 jours après l'Assemblée générale 2016. C'était le départ de ce que l'APLSI souhaitait soit, se recentrer sur l'ensemble de nos dossiers. Pour la Baie Vachon, le Bureau de direction a convenu de participer et de collaborer avec la Ville à l'élaboration du meilleur projet possible dans les circonstances. Outre la baie Vachon, les principaux dossiers traités ont été :

- Le suivi de la renaturalisation de la bande riveraine;
- Le suivi de la caractérisation des installations septiques;
- L'application de la nouvelle réglementation de zonage;
- Le dossier de la chapelle;
- Le plan de navigation et l'achat de bouées de sensibilisation;
- Le contrôle des affluents et la gestion des fossés;
- Le contrôle des descentes à bateaux privées et des propriétaires qui louent des quais.

Comme on peut le constater, les dossiers impliquant la collaboration de la Ville de Saint-Raymond sont autant multiples que diversifiés et cette collaboration est maintenant acquise.

Le second dossier qui s'est imposé à l'attention du Bureau de direction est **l'avenir de la chapelle**. L'APLSI a décliné l'offre d'assumer sa démolition en échange d'un crédit sur l'acquisition d'un terrain. En effet, les ressources bénévoles ont été grandement sollicitées dans le cadre de la rénovation du Club nautique ainsi que pour son entretien et il n'était pas envisageable d'en demander davantage. D'autant plus qu'il était difficile d'assurer la sécurité du chantier ainsi que l'enlèvement et la gestion adéquate des matériaux. Un acheteur privé s'est manifesté auprès de la Fabrique et a eu des discussions avec la Ville. Cette dernière a finalement acquis en 2016, du Diocèse de Québec, les terrains dans le but de procéder à la vente de trois d'entre eux et de permettre à l'APLSI d'avoir accès à de nouveaux espaces de stationnement. Des discussions sont toujours en cours pour l'aménagement d'un parc.

Enfin, Claire Lessard indique que le site du Club nautique a été victime de vandalisme (bris du tennis sur table, vandalisme sur le cabanon et épandage d'huile). Ces méfaits ont été portés à l'attention des autorités policières qui s'efforcent d'assurer une surveillance accrue.

Outre ces deux dossiers, l'attention des membres du bureau de direction a surtout porté sur :

- Les bouées d'information et de restriction à la navigation dans les zones sensibles du lac  
Tous ont pu constater l'installation des nouvelles bouées de renseignement sur le lac. Au total, 20 bouées ont été mises en place pour délimiter les zones sensibles du lac et encourager les utilisateurs du plan d'eau à ne pas faire de vagues dans ces zones. La Ville de Saint-Raymond a été d'un grand support et a défrayé le coût d'achat des bouées pour une facture totale de 11 500 \$.

En 2018, en collaboration avec l'APLSI, la Ville espère obtenir de Transport Canada une restriction à la navigation dans ces mêmes zones à savoir : ne pas circuler à plus de 5 km/h et interdire les sports de tire dans le sillage d'un bateau (ski nautique, wakeboard, bouées tractables, etc.). En vue de supporter cette demande, la Ville, en collaboration avec l'APLSI, a organisé au début de juillet 2017 une réunion de consultation des riverains. Près de 180 personnes y ont participé et la grande majorité d'entre elles s'est montrée d'accord avec la demande de restriction dans ces zones.

- Le contrôle des affluents  
Le Comité de l'environnement a organisé, le 8 mai dernier, une rencontre d'information animée par Stéphane Blouin de la CAPSA et visant particulièrement la gestion des fossés. Des représentants du Service des travaux publics de la Ville de Saint-Raymond ainsi que la directrice du Service d'urbanisme y ont participé.

Il ressort de cette rencontre que le ruissellement des routes, le sablage additionnel effectué par Duchesnay pour sécuriser le passage des camions, les surfaces imperméables telles que l'asphalte, les eaux de gouttières, les ponceaux obstrués sont toutes des situations qui contribuent au déversement de grosses quantités de sable et de résidus dans le lac. De cette initiative, il apparaît qu'un plan directeur s'impose pour une bonne gestion de la problématique dans son ensemble.

- Le contrôle des descentes à bateaux privées  
Ce sujet continue toujours de préoccuper l'APLSI, mais les solutions sont difficiles à trouver. Après discussions avec la Ville, la seule possibilité d'intervenir se trouve au niveau des propriétaires qui annoncent publiquement la location ainsi que ceux dont les quais font office davantage de marina que de quai privé. Pour ce dossier, toutes les idées sont les bienvenues.

## 5.2- Rapport du comité sur les investissements

Le responsable des installations du Club nautique, Patrice Mathieu, fait part de ce qui a été fait et de ce qui sera fait d'ici la fin de cette année au Club nautique.

Voici la liste des travaux réalisés à date:

- Réparation de la rampe pour handicapé qui avait été endommagée par la neige;
- Réparation des quais flottants;
- Peinture et scellement de la surface de la terrasse.

A venir d'ici la fin de l'année :

- Réparation de la descente à bateau;
- Réfection partielle du pavage de l'entrée des bateaux (descente à bateau), et du pavage en général;
- Pose de caméras de surveillance à l'extérieur et l'intérieur du bâtiment;
- Enrochement autour de la fosse septique et mise en place de gravier additionnel dans le secteur compris entre le terrain de tennis et la propriété du voisin, M. Antoine Lacoursière;
- Pose d'une clôture autour de la fosse septique;
- Nettoyage de la surface des terrains de tennis;
- Entretien régulier du site.

Travaux prévus en 2018 :

- Préparation de la surface de béton et pose d'une peinture acrylique sur le solage;
- Pose de soffite et éclairage sous la terrasse;

En terminant, Patrice Mathieu remercie les bénévoles habituels. Il invite les bricoleurs qui aimeraient donner de leur temps à le contacter en soulignant qu'il nous fera plaisir de vous compter parmi notre équipe.

### **5.3- Rapport du Comité sur le recrutement**

Reine Cayer établit le bilan du recrutement des membres pour 2016. 441 membres ont repris leur carte de membre comparativement à 439 en 2015. Un montant de 57 330 \$ moins les taxes constituent les revenus de cotisation de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles. Ces revenus servent à gérer les dépenses concernant l'entretien et le chauffage de la bâtisse ainsi que celles des activités de tous les comités qui ne s'autofinancent pas nécessairement. Des 441 membres, 401 ont payé par la poste et 40 membres ont payé au Club. 420 membres sont des résidents et 21 sont locataires.

En 2016, les dons au fonds d'immobilisation ont été de 4 065 \$ moins les taxes et les dons au fonds d'ensemencement ont été de 3 600 \$ moins les taxes. Il est important d'aviser nos pêcheurs que l'achat de truites va en fonction des disponibilités du fonds.

Reine Cayer remercie madame Céline Doré pour l'excellent travail accompli au niveau de l'encaissement des cartes de membres ainsi que les neuf bénévoles qui ont procédé à l'envoi soit : Georges-Émile Paradis, Geneviève Trépanier, Benoit Gauthier, Céline Doré, Hélène Marcotte, Marius St-Pierre, Diane Myrand, Luc Proulx et elle-même.

En terminant, elle tient à remercier le Bureau de direction pour la confiance qu'il lui a accordée. Et profite de l'occasion pour vous annoncer qu'elle tire sa révérence à compter du mois d'août 2017.

### **5.4- Rapport du Comité de l'environnement**

Pierre Gourdeau, responsable du comité de l'environnement, remercie d'abord les membres de son comité pour leur implication au cours de l'année 2016-2017; ces membres sont Alain Bardenet, Claire Lessard, André Martin, Georges Paradis, Luc Proulx et Marius St-Pierre.

Il présente un résumé des actions réalisées en 2016-2017 :

- Le comité conjoint avec la Ville a tenu quatre rencontres de travail. Plusieurs dossiers ont été discutés : projet immobilier de la baie Vachon, mise aux normes des installations septiques au lac Sept-Îles, suivi concernant la vidange des fosses septiques sur les îles, dossier du balisage du lac Sept-Îles avec bouées de renseignement, demande de restriction à la navigation au Fédéral concernant la vitesse de 5 km/h dans les zones sensibles du lac, projet pilote de vérification des embarcations de plaisance au lac à l'été 2017. Un merci particulier aux représentants de la Ville sur ce comité : Réjeanne Julien, Bernard Ayotte et Célia Solinas.

En ce qui concerne la caractérisation des installations septiques, la Ville poursuit son suivi concernant les installations déficientes (cote B-). Les propriétaires doivent faire les corrections nécessaires d'ici novembre 2017. Un suivi sera fait avec le comité conjoint à l'automne.

Tous ont pu constater l'installation des nouvelles bouées de renseignement sur le lac. Au total, 20 bouées ont été mises en place pour délimiter les zones sensibles du lac et encourager les utilisateurs du plan d'eau à ne pas faire de vagues dans ces zones.

En 2018, en collaboration avec l'APLSI, la Ville espère obtenir de Transport Canada une restriction à la navigation dans ces mêmes zones à savoir :

- Interdiction d'y circuler à plus de 5 km/h et
  - interdiction des sports de tire dans le sillage d'un bateau (ski nautique, wakeboard, bouées tractables, etc.).
- Le Comité de l'environnement de l'APLSI a tenu cinq rencontres. Plusieurs dossiers y ont été traités en plus de ceux identifiés ci-haut avec le comité conjoint :
    - réduction des impacts environnementaux lors des activités au Club nautique;
    - dépliant avec carte de navigation pour les membres;
    - diffusion du Guide du propriétaire;
    - demande à la Ville de faire une étude de caractérisation des fossés problématiques autour du lac afin d'élaborer des solutions pour réduire l'apport de sédiments au lac par l'installation, entre autres, de bassins de rétention;
    - mise à jour du site web de l'APLSI, section environnement;
    - discussion sur la faisabilité d'une étude de vulnérabilité du lac en lien avec l'ajout de nouvelles installations septiques;
    - sensibilisation des membres à la protection de la bande riveraine;
    - demande à la Ville de créer une zone de réserve naturelle selon la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* pour une portion de terrain de la baie Vachon.

Pierre Gourdeau souligne aussi que l'organisation de la Fête estivale des activités nautiques sans moteur s'est avérée un succès et sera reconduite en août prochain. Merci à la responsable : Andrée-Claire Brochu, aidée de Geneviève Trépanier.

Quant au suivi de l'état du lac, les mesures de la transparence de l'eau, de la température et du taux d'oxygène se sont poursuivies en suivant le protocole du ministère de l'Environnement. Merci à Luc Proulx et André Martin.

À la suite d'une question, Luc Proulx indique alors que la situation de la qualité de l'eau est assez stable depuis quelques années bien que le lac soit en phase de vieillissement.

Pour la prochaine année, les sujets qui retiendront l'attention du Comité environnement seront entre autres :

- le développement domiciliaire de la baie Vachon, surtout au niveau de l'asphaltage et du déneigement de la route pour éviter les écoulements dans le lac. De plus, il faudra continuer à surveiller les actions visant à protéger une réserve naturelle dans la baie Vachon;
- le suivi auprès de la Ville des mesures prises pour assurer la correction des installations septiques non-conformes de même que la vidange des fosses sur les îles;
- les suites à donner sur les résultats de l'étude sur les fossés pour éviter l'écoulement vers le lac.

Pierre Gourdeau termine en invitant les membres à se joindre au comité. L'environnement demeurera un enjeu majeur pour les prochaines années.

#### **5.5- Rapport du Comité des activités et des services**

Vincent Caron, responsable du Comité des activités, souligne que les activités constituent une source de financement intéressante pour l'Association. Il remercie les membres du comité soit : Claire Lessard, Mado Goulet, Henriette Cayer, Hélène Cimon, Éline Carreau, Denise Guy et Ginette Vincent. À ces personnes, de nombreux « aidants naturels » permettent de tenir ces activités et font en sorte qu'elles soient couronnées de succès; il les félicite pour leur implication.

Vincent Caron dresse sommairement le bilan des activités, bilan qu'on retrouvera plus en détails dans le Rapport annuel du Bureau de direction que l'on peut consulter sur le site Internet à l'onglet « Assemblée générale annuelle 2017 ».

Il commente les activités suivantes :

- Les 5 à 7 : l'an dernier nous avons tenu six « 5 à 7 ». Ces rendez-vous attirent toujours en moyenne une centaine de personnes. Les 5 à 7 sont une source importante de revenus pour l'Association puisque chaque activité génère des ventes au bar de l'ordre de 1 100 \$ à 1 300 \$. Les suggestions pour améliorer la formule sont les bienvenues.
- La parade de bateaux : l'édition 2017 a été marquée par un retour des feux d'artifice devant le Club nautique. En effet, l'APLSI a décidé de reprendre la formule des feux majestueux, de la ramener au Club nautique et de rendre le Club et sa magnifique terrasse accessibles à ceux qui désiraient s'y installer pour contempler le spectacle. Le trajet de la parade a également été raccourci pour permettre de démarrer les feux plus tôt. Ce fut un immense succès! Difficile de dire le nombre exact d'embarcations qui y ont pris part, mais il est certain qu'elles étaient fort nombreuses;

probablement le plus haut taux de participation à ce jour. Encore une fois le lac Sept-Îles se démarque par l'exceptionnelle participation de ses résidents. Vincent Caron indique alors qu'il faut féliciter pour ce succès Patrice Mathieu, Marius Saint-Pierre Pierre Martel et notre artificier Tommy Émond (PyroConcept).

- Le Lac Sept-Îles en fête (28 janvier 2017): Lac Sept-Îles en fête, version 2017, a attiré de nombreux résidents du lac et des environs. Un tournoi de hockey bottine enlevant a permis à deux familles de relever le défi tout en s'amusant ferme. Les poneys, les tours de carriole et la luge font toujours la joie des petits. Une nouveauté cette année : le vélo de neige (fatbike) qui a suscité beaucoup d'intérêt – les représentants de Frenette bicyclettes étaient très satisfaits de leur journée et comptent revenir l'an prochain. La visite de Bonhomme Carnaval, le feu de joie, la musique et l'animation ont su compléter le tout afin de faire de cette journée une activité à répéter en 2018.
- Le souper des femmes : C'est avec enthousiasme qu'une soixantaine de dames ont joué le jeu et se sont présentées au Club toutes de blanc vêtues pour le Souper des femmes, version 2016. Tout au long de la soirée, de l'animation était prévue sous forme de capsules d'information entrecoupées du tirage de nombreux prix de présence. Pour terminer la soirée, une bonne séance de danse country! Un grand merci au comité organisateur (Ginette Vincent et son équipe) et à l'année prochaine!
- Les autres activités offertes en semaine : Pour le plus grand bonheur de nombreuses adeptes, *des activités sportives* tel que le cardio-danse et le yoga ont été offertes en semaine aux membres de l'Association et la population de Saint-Raymond. *Le club de tricot* a connu un excellent taux de participation l'hiver dernier. *Le club de lecture* semble lui aussi attirer plusieurs adeptes et l'APLSI les invite à poursuivre. Quant aux *cours de tennis*, malgré le petit nombre d'inscriptions, un cours pour les enfants se tient tous les samedis matin sur les terrains du Club. Enfin, une nouvelle activité a été expérimentée à deux occasions le samedi matin, *des activités ludiques pour les jeunes*. C'est une activité probablement à poursuivre l'an prochain.
- Les autres activités d'hiver :
  - *Pour la patinoire*, en raison des fortes quantités de neige tombées, l'eau a monté sur la glace rendant l'entretien compliqué. Il faut souligner l'acharnement d'Éric Lessard qui a, malgré tout, réussi à entretenir la section de la patinoire située entre la baie Vachon et le Camp de Portneuf.
  - *La sortie en motoneige* est une activité exceptionnelle qui permet de découvrir les splendeurs de Portneuf en hiver. Nos organisateurs, Magella Leclerc et Jacques Proulx, nous font sortir des sentiers battus en plus de nous accueillir chez-eux pour le lunch. Merci à vous deux. À refaire absolument l'an prochain.
  - *La sortie en raquette* au flambeau suivi du souper au Club nautique a regroupé une trentaine de personnes. Le temps doux a rendu l'activité de raquette au flambeau très populaire.
  - *Pour la cabane à sucre*, les résidents du lac, leur famille et leurs amis ont pu apprécier encore cette année le bon repas de cabane préparé par Guillaume; la tire sur la neige était à la hauteur du repas. Les gens ont bien répondu à l'invitation de l'APLSI, car la salle était comble. Merci à l'équipe de bénévoles qui assurent le service et à l'an prochain!

Vincent Caron traite aussi sommairement des sujets suivants :

- *La location du Club* a connu un beau taux de réservation l'an dernier. Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas forcément. Nous allons donc décider d'un plan d'action pour nous assurer que le Club soit loué plus régulièrement tout en respectant la quiétude des voisins.
- *L'Alouette* : plusieurs membres ont contribué cette année à la rédaction d'articles. Il faudrait toutefois mettre en place une relève et, à cet effet, il demande de l'aide aux membres. Il souligne aussi l'inauguration d'une nouvelle chronique sur les pionniers du lac sous la signature d'Antoine Lacoursière. Il remercie les commanditaires qui rendent possible cette publication sans frais pour l'APLSI.

En terminant son exposé, Vincent Caron indique que l'APLSI tente d'organiser des activités qui conviennent au plus grand nombre. Nous sommes toujours ouverts aux suggestions pour améliorer le service à nos membres. Nous vous invitons à vous impliquer pour assurer la pérennité des activités que nous offrons.

### **5.6- Conclusion du rapport du Bureau de direction**

Claire Lessard indique que pour alléger l'Assemblée générale les rapports des comités des communications, de la bibliothèque et de l'ensemencement ne seront pas présentés. Toutefois, les membres peuvent en prendre connaissance sur le site de l'APLSI.

Elle profite aussi de l'occasion pour souligner le décès récent de trois membres de l'APLSI très impliqués dans notre Association soit Alexandre Leclerc, Ginette Michaud et Louise Tanguay Bernier. Aux familles éprouvées, elle offre ses condoléances au nom de tous les membres de l'APLSI.

En conclusion, la présidente de l'APLSI remercie grandement les personnes qui se sont impliquées comme bénévoles au cours de l'année 2016-2017 et, puisque trois postes vacants de directeurs seront à combler lors de l'élection de cette année, elle encourage les membres à se joindre à cette belle équipe avec laquelle il est très agréable de travailler. Elle remercie enfin le maire et le directeur général de la Ville pour leur collaboration soutenue avec l'APLSI.

### **5.7- Adoption du dépôt du rapport du Bureau de direction**

Sur proposition de Marius Saint-Pierre, secondé par Céline Paradis, les membres acceptent le dépôt du rapport 2016-2017 du Bureau de direction. **Résolu à l'unanimité.**

## **6.- RAPPORT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS ET NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR**

En introduction à ce point, la présidente, Claire Lessard, indique que les trois membres du Comité de surveillance ont démissionné en cours d'année, de sorte que le rapport financier ne contiendra pas de rapport du Comité de surveillance.

Toutefois, les états financiers ont été préparés bénévolement par Jacques Proulx et la firme Lemieux et Nolet, selon les règles prescrites, ce qui satisfait aux exigences de la Loi.



Jacques Proulx expose alors les grandes lignes des États financiers se terminant au 31 décembre 2016.

- Le bilan du fonds d'administration de l'année 2016 montre des revenus de 154 592 \$ et des charges de 146 141 \$ pour un excédent de 8 451 \$, un montant à peu près semblable à l'année 2015.
- Le fonds d'ensemencement pour sa part montre des revenus de 3 114 \$ et des charges de 2 383 \$ pour un excédent de 731 \$ alors que l'année 2015 avait connu un déficit de 721 \$.
- Les principaux postes budgétaires sont :
  - Produits pétroliers : revenus (57 876 \$), dépenses (50 077 \$) pour un profit net de 7 799 \$;
  - Activités sociales : revenus (24 825 \$), dépenses (20 003 \$) pour un profit net de 4 822 \$;
  - Cotisations des membres : 48 286 \$ (47 731 \$ en 2015);
  - Dépenses de gardiennage du Club: 17 186 \$.
- Les grands travaux de rénovation du Club nautique sont maintenant terminés.
- Les actifs nets de l'Association, comprenant les immobilisations, passent de 695 245 \$ qu'ils étaient en 2015 à 746 306 \$ en 2016.

À la suite d'une question d'un membre qui indique que selon la méthode actuelle, l'APLSI défraye deux fois les taxes pour les fonds d'immobilisation et d'ensemencement, Jacques Proulx souligne qu'en tant qu'OSBL les règles en vigueur permettent de récupérer 100% des taxes versées. L'ancienne méthode faisait qu'on ne récupérait que 50% des taxes des deux fonds, ce qui signifiait une perte d'environ 26 000\$ pour l'APLSI.

Sur proposition de Vincent Caron, appuyé par Diane Lacasse, l'Assemblée adopte les États financiers 2016 de l'APLSI. **Résolu à l'unanimité.**

Claire Lessard remercie Jacques Proulx et la firme Lemieux et Nolet pour avoir constitué bénévolement sous la forme prescrite les états financiers de l'APLSI.

## **7.- NOMINATION DU COMITÉ DE SURVEILLANCE**

Claire Lessard sollicite les membres à faire partie du Comité de surveillance. Comme personne ne se manifeste, le Bureau de direction se chargera de cette question en cours d'année.

Toutefois, elle indique que si Jacques Proulx et la firme Lemieux et Nolet consentent à poursuivre bénévolement leur travail, la nécessité de constituer un comité de surveillance peut être remise en question.

## **8.- QUITTANCE DES DIRECTEURS POUR LES GESTES POSÉS**

Jacques Proulx, appuyé de Antoine Lacoursière, propose que quittance soit votée quant aux gestes posés par les directeurs pour l'exercice 2016. **Résolu à l'unanimité.**

## 9.- APPROBATION DES RÈGLEMENTS ET DES AMENDEMENTS AUX RÈGLEMENTS

Il n'y a aucun amendement aux règlements à l'ordre du jour.

## 10. QUESTIONS ET COMMENTAIRES

- Suivi de la renaturalisation des rives

Un membre demande quel suivi assure la Ville du règlement obligeant la renaturalisation qui est obligatoire depuis septembre 2016. Pierre Gourdeau indique qu'il se renseignera à ce sujet.

- Panneau routier le long de la Grande-Ligne annonçant le Lac Sept-Îles

Un membre suggère de poser un panneau routier pour annoncer notre lac à la jonction de la Grande ligne, comme cela existe au Lac Sergent. Vincent Caron indique que le processus est assez compliqué car cette demande doit d'abord être adressée à la Ville et par la suite au Gouvernement du Québec parce qu'il s'agit d'une route provinciale numérotée (367).

- Carte bathymétrique du lac indiquant les écueils

Un membre suggère que l'APLSI fasse imprimer de telles cartes pour que tous les navigateurs puissent en disposer dans leur bateau. Claire Lessard indique que cette carte sera produite dès que le gouvernement fédéral aura accepté les restrictions à la navigation demandées.

- Droit de parole et droit de vote

Un membre s'interroge si le droit de parole à l'Assemblée et le droit de vote sont réservés aux seuls membres en règle. À cette question, Claire Lessard indique que le droit de parole est accordé à toutes les personnes présentes mais que normalement le droit de vote ne peut être exercé que par les détenteurs de carte de membre ou par leur représentant désigné par procuration.

- Suggestion de modification au règlement de la descente à bateaux

Un membre, constatant que les eaux du lac se détériorent à cause de la présence de plus en plus grande de bateaux de forte puissance, suggère que le règlement de la descente à bateaux soit modifié afin que les nouveaux bateaux de plus de 100 hp ne puissent pas emprunter la descente, étant entendu que les membres qui en possèdent déjà jouiraient d'un droit acquis.

Claire Lessard demande à ce membre de soumettre une proposition écrite à ce sujet au Bureau de direction, qui verra à l'étudier au mérite.

## 12.- NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Il est proposé par Marcel Paré, appuyé de Marius Saint-Pierre, que Gilles Hardy soit nommé président d'élection, et André Martin, secrétaire d'élection. **Résolu à l'unanimité.**

### 13.- ÉLECTION DES DIRECTEURS

Cette année, les postes en élection sont les six postes pairs. Trois candidats sortants soit Luc Proulx, (poste 6) Claire Masson (poste 8) et Maurice Marcotte (poste 12) accepteraient tous un nouveau mandat.

Le président d'élection procède à la mise en candidature :

Siège	Candidat	Proposeur	Secondeur	Résultat
2	Serge Thibeault	Lucie Coulombe	Céline Paradis	Refus
2	François Rhéaume	Serge Thibeault	Marcel Paré	Acceptation
4	Raynald Lortie	Denis Fournier	Henri Gauvin	Acceptation
6	Luc Proulx	Marcel Paré	Maurice Marcotte	Acceptation
8	Claire Masson	Maurice Marcotte	Marius Saint-Pierre	Acceptation
10	Francis Cadorette	Serge Thibeault	Marcel Paré	Refus
	Jocelyne Paré	Serge Mercier	Marius Saint-Pierre	Refus
	Aucune autre candidature			
12	Maurice Marcotte	Marius Saint-Pierre	Serge Thibeault	Acceptation

Aucune autre candidature n'étant proposée, Gilles Hardy, président d'élection, déclare élus madame Claire Masson et messieurs François Rhéaume, Raynald Lortie, Luc Proulx et Maurice Marcotte; le poste 10 demeurant vacant.

### 14.- CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Jacques Proulx, appuyé de Marius Saint-Pierre, propose que l'Assemblée générale annuelle 2017 soit levée.  
**Résolu à l'unanimité.**

André Martin

Secrétaire de l'Assemblée générale 2017